

Des négociations sont en cours avec la zone du Pacte andin, qui comprend la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela, et une entente commerciale préférentielle à portée restreinte est en cours de négociation avec le Mexique. Le Mercosur a également conclu un accord cadre avec l'Union européenne, première étape d'un cycle complet de négociations sur le libre-échange qui débiteront peut-être en 1999.

Entente de Coopération en matière de commerce et d'investissement

Au cours de l'année, le Canada s'efforcera, avec la collaboration des membres du Mercosur, de mettre en œuvre l'Entente de coopération en matière de commerce et d'investissement (ECCI) signée en juin 1998. Cette entente établit la fondation de l'amélioration des échanges commerciaux et des investissements bilatéraux. Elle établit un cadre permettant au Canada et au Mercosur de collaborer dans le cadre des groupes de travail de la ZLEA, de l'OMC et du groupe Cairns. Une fois qu'elle sera entièrement mise en œuvre, elle créera un comité consultatif de représentants des milieux d'affaires et favorisera un dialogue avec le secteur privé pour faciliter les échanges commerciaux et les investissements dans les deux directions. L'ECCI prévoit des consultations régulières qui devraient se traduire par une évaluation commune des obstacles au commerce et à l'investissement. On envisage également une collaboration sur les questions douanières et sur les procédures d'évaluation de conformité de certains secteurs déterminés et l'élaboration d'ententes coopératives dans les domaines de la main-d'œuvre et de l'environnement.

Le Canada continuera d'encourager les pays membres du Mercosur à adhérer à l'ATI. Le Mercosur représente un marché d'exportation majeur pour les manufacturiers canadiens d'équipement dans les secteurs de la technologie de l'information et des communications.

ARGENTINE

Porc

Le 30 septembre 1997, les représentants de l'ACIA et leurs homologues argentins ont conclu une entente portant sur un projet pilote d'un an, permettant l'exportation de porc frais, réfrigéré et surgelé du Canada en Argentine, et l'exportation de viande bovine fraîche, réfrigérée et surgelée d'Argentine au Canada. Les

exigences techniques des deux pays avaient auparavant empêché le commerce de ces produits. Le projet pilote ne porte que sur les mesures techniques. Les importations de viande bovine en provenance de l'Argentine sont assujetties au contingent tarifaire du Canada pour ce produit. À la suite de la résolution des quelques derniers problèmes techniques, les exportateurs canadiens de porc ont pu commencer à expédier leurs produits au début de 1998; leurs exportations se sont chiffrées à 90 millions de dollars en 1998. Le projet pilote a été prolongé deux fois, la dernière fois jusqu'au 1er juillet 1999, dans l'attente de discussions techniques bilatérales supplémentaires visant à conclure un accord ou une entente permanente. Ces discussions se poursuivent.

Investissement

En janvier 1998, le Canada et l'Argentine ont engagé des discussions techniques en vue d'apporter des améliorations au FIPA qu'ils ont signé afin de rendre encore plus stables et plus transparents des liens d'investissement déjà favorables. Les investissements directs du Canada, dont on estime qu'ils atteindront 2 milliards de dollars américains d'ici l'an 2000, restent le point fort des rapports commerciaux entre les deux pays. Le Canada est au troisième rang des investisseurs étrangers en Argentine et devrait rester au nombre des cinq premiers au moins jusqu'en l'an 2000. Ces investissements visent principalement les hydrocarbures, les mines et le secteur de l'énergie.

BRÉSIL

En janvier 1999, le gouvernement brésilien a décidé de laisser flotter le taux de change du real sur le marché mondial des devises. Il est possible que, pendant que le Brésil s'efforce de rajuster ses politiques fiscales et monétaires, le taux de change du real connaisse une période de volatilité face aux dollars américain et canadien. À court terme, cette volatilité anticipée de la valeur du real peut avoir un impact sur la compétitivité des exportations canadiennes sur le marché brésilien. Au bout d'un certains temps, le gouvernement brésilien en aura terminé avec ses politiques d'ajustement et la situation économique se stabilisera.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international poursuit ses activités courantes et surveille notamment les conditions d'accès aux marchés pour